Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 2: L'Algérie

Artikel: La production agricole algérienne et ses débouchés
Autor: Barbut, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888113

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La production agricole algérienne et ses débouchés

par **M. Barbut** Inspecteur général de l'Agriculture

A n'en considérer que la superficie globale, le territoire de l'Algérie française, avec ses 2.200.000 kilomètres carrés, représente quatre fois le territoire métropolitain, mais, comme sur cet ensemble les territoires du Sud interviennent pour 90 %, l'étendue de l'Algérie utile, c'est-à-dire les trois départements d'Alger, Oran et Constantine, se limite à 200.000 kilomètres carrés sur lesquels 12.700.000 hectares seulement sont utilisés par l'agriculture avec la répartition approximative ci-après :

— terres labourables : 6.200.000 hectares (dont 2.650.000 en jachères imposées par le climat);
— vignobles : 400.000 hectares;
— cultures fruitières : 240.000 hectares;
— prairies naturelles : 35.000 hectares;
— pacages et parcours : 5.800.000 hectares.

Les impératifs du climat : pluviométrie irrégulière à la fois dans l'espace et dans le temps, gelées sur les Hauts-Plateaux, siroccos (vents brûlants du Sud), etc., entraînant des variations importantes d'une année à l'autre dans les résultats des récoltes, de sorte qu'il est très difficile de prévoir avec certitude, d'une campagne à l'autre, la mesure dans laquelle la production pourra satisfaire les besoins propres du pays et, *a fortiori*, la part qui sera disponible pour l'exportation dans la métropole ou à l'étranger.

Un secteur important de l'agriculture est encore exploité suivant des méthodes peu évoluées, avec un équipement rudimentaire et n'obtient que des résultats médiocres. C'est à cette agriculture traditionnelle que s'applique la politique dite du « paysanat » dont la cellule fondamentale est le *secteur d'amélioration rurale* (S. A. R.) qui, au sein de la Société agricole de prévoyance, met en œuvre un programme d'amélioration adapté aux conditions locales.

Actuellement, 190 S. A. R. de céréaliculture, d'arboriculture, d'élevage, poursuivent l'amélioration des méthodes culturales, notamment par un emploi rationnel et collectif des moyens mécaniques, la mise en valeur des terres encore incultes, malheureusement très rares, ou mal entretenues, l'équipement en points d'eau, centres de traitements, troupeaux de sélection, réserves fourragères du « pays du mouton », vaste zone de pâturages steppiques s'étendant sur 40 millions d'hectares, la création dans le Sud de nouvelles oasis, l'amélioration des techniques de fabrication d'huile d'olive, de séchage des figues, etc.

Les résultats obtenus depuis 1946, date de la création des premiers S. A. R., sont particulièrement encourageants.

A côté de cette agriculture traditionnelle existe *une agriculture évoluée*, bien équipée, moderne, qui intéresse environ le tiers du territoire agricole, utile et orientée vers une économie d'échanges parfois très poussée. Elle demande essentiellement des services de recherches, de vulgarisation et d'enseignement, qui puissent la tenir au courant de l'évolution des techniques et lui permette de s'adapter aux changements de la conjoncture économique. Œuvre essentiellement de la colonisation française, c'est elle qui, dès l'abord, frappe le visiteur qui, aux environs d'Alger, parcourt les collines du Sahel ou la plaine de la Mitidja. Créatrice de richesses importantes, utilisatrice d'une nombreuse main-d'œuvre, elle est le meilleur témoignage des heureux résultats de la présence française en Algérie.

Sa réussite ne doit cependant pas faire oublier que l'Algérie est, dans son ensemble, un pays aux ressources limitées, dont le développement économique a quelque peine à suivre une démographie dont la poussée est de plus en plus aiguë puisqu'elle atteint maintenant un excédent de près de 250.000 habitants par an, et où le maintien, pour la grande masse de la population, d'un niveau de vie acceptable, n'est possible que grâce à l'intervention constante de la métropole qui fournit généreusement capitaux et cadres humains.

Voici d'ailleurs quelles sont les principales productions végétales et animales de ce pays.

La culture des *céréales*, qui remonte à la plus haute antiquité, reste une spécialisation essentielle dont la destination est d'assurer avant tout l'alimentation de la population locale et du cheptel.

Elle occupe 3.300.000 hectares, soit plus de 50 % des terres labourables et les surfaces, pratiquement stationnaires, ne semblent guère pouvoir être augmentées.

Il s'agit avant tout de céréales d'hiver : blé tendre, blé dur et orge dont la répartition sur le territoire est liée à leurs exigences, à la nature des sols et des climats et des besoins à satisfaire.

Le *blé tendre* occupe 440.000 hectares, produisant 3 à 4 millions de quintaux qui suffisent à peine aux besoins de la consommation locale.

Le *blé dur*, culture traditionnelle chez les Musulmans, qui ensemencent près de 80 % des 1.300.000 hectares qui lui sont consacrés, produit de 6 à 9 millions de quintaux, laissant un excédent exportable, en nature ou après transformation en semoules et pâtes alimentaires, très variables suivant l'état de la récolte, mais qui a atteint en moyenne, au cours des cinq dernières années, l'équivalent de 1.300.000 quintaux de grains, absorbés surtout jusqu'ici par la métropole.

C'est une production spécifiquement nord-africaine qui mérite d'être développée et qui peut intéresser divers pays européens et notamment la Suisse.

L'*orge*, comme le blé dur, production traditionnelle très ancienne, dont 1.100.000 hectares sur 1.300.000 sont entre les mains des Musulmans, produisant suivant les années de 5 à 10 millions de quintaux, intéresse les terres les moins fertiles et les zones les plus sèches. De moins en moins prisée pour la consommation humaine, cette production tend à laisser des excédents que l'Algérie s'efforce d'orienter,

soit vers l'exportation, soit vers l'utilisation sur place par l'élevage ou, pour une petite part et avec des variétés appropriées, vers la brasserie.

L'*avoine et le seigle* n'occupent que des étendues restreintes qui, avec le développement de la motorisation, tendent à s'amenuiser.

Parmi les céréales d'été, *le maïs*, tombé à quelques milliers d'hectares, est en reprise avec l'introduction du maïs hybride, et le *sorgho blanc ou bechna* continue à retenir l'attention des Kabyles et des habitants des autres zones montagneuses du Tell.

Le *riz*, qui avait fait une timide apparition à titre expérimental en 1950-1951, a été cultivé l'an dernier dans la Mitidja et les plaines basses d'Oranie sur plus de 1.500 hectares qui doivent produirent 5 à 6.000 tonnes de paddy.

S'apparentant aux céréales par leur valeur alimentaire, les *légumes secs* occupent plus de 100.000 hectares ayant produit en 1953 600.000 quintaux de fèves, féverolles, pois chiches et lentilles.

Le fait le plus remarquable de la décade est la progression en surface et production de la *lentille* et particulièrement de la lentille large et blonde dont la production dépasse cette année 200.000 quintaux pour 35.000 hectares ensemencés. Parallèlement, des efforts ont amélioré le calibrage, le conditionnement, l'état sanitaire. Ils ont eu pour résultat de faire apprécier les lentilles d'Algérie qui concurrencent de plus en plus sur le marché métropolitain les lentilles du Chili et de l'Argentine, et abordent avec succès les marchés étrangers (Grèce, Allemagne, etc.).

Les *cultures industrielles* n'occupent dans l'ensemble que des surfaces assez réduites, mais qui tendent à s'accroître.

Le *tabac* est cultivé sur une trentaine de milliers d'hectares dans la région de Bône, en Kabylie et en Mitidja et produit 200 à 250.000 quintaux de feuilles, destinées aux usines algériennes, à la Régie française et pour le surplus, soit 60 à 80.000 quintaux à l'exportation (avant-guerre : Belgique, Hollande, Pologne, Suisse, etc.). La production est commercialisée entièrement par trois coopératives : les « Tabacoops » de Bône, de Kabylie et de la Mitidja, qui sont des modèles du genre.

Le *cotonnier*, culture à « éclipses » par excellence à cause des variations importantes des cours mondiaux, connaît depuis quelques années un regain de faveur. Les surfaces atteignent une dizaine de milliers d'hectares, produisant 2 à 3.000 tonnes de fibres longues et moyennes d'excellente qualité. L'égrenage se fait dans des usines coopératives parfaitement outillées. Grâce à un fonds de soutien qui permet de pallier dans une certaine mesure les fluctuations des cours, les perspectives d'avenir sont favorables.

Deux mille hectares de *betteraves à sucre* alimentent une sucrerie et une distillerie qui conservent encore un caractère expérimental, mais avec des perpectives satisfaisantes qui permettront sans doute à l'Algérie de produire une fraction des 140.000 tonnes de sucre consommées par sa population chaque année.

La *production maraîchère* revêt deux aspects, selon qu'il s'agit de *cultures de saison* (35.000 ha.) alimentant les marchés locaux, ou de *cultures primeurs* (20 à 25.000 ha.) effectuées à contre-saison dans quelques zones littorales des environs d'Alger et d'Oran bien exposées. Elles alimentent un courant d'exportation important au printemps et en hiver, sur la métropole et certains marchés étrangers (Angleterre). Il s'agit surtout de pommes de terre (1 million de qx), de tomates (300.000 qx), de carottes (250 à 350.000 qx) et d'artichauts (250.000 qx).

La *vigne* représente, tant sur le plan économique que sur le plan social, une des ressources essentielles de l'Algérie et les difficultés actuelles d'écoulement des vins retentissent sur toute son économie.

Quatre cent mille hectares ont produit en 1948 plus de 18 millions d'hectolitres de vin, récolte record de l'après-guerre, correspondant à une reconstitution à peu près complète du vignoble qui avait grandement souffert, de 1939 à 1945, du manque de soins, de l'insuffisance d'engrais et de produits anticryptogamiques, et du vieillissement, au point qu'en 1953 la récolte n'atteignit que 6.600.000 hectolitres, chiffre le plus bas enregistré depuis vingt-cinq ans.

Les vins sont d'excellente qualité, grâce à une gamme de cépages bien adaptés et à des méthodes de vinification mises parfaitement au point, notamment au laboratoire d'œnologie et à la cave expérimentale de l'Institut agricole d'Algérie, et rationnellement appliquées, soit dans les grandes caves privées, soit dans les 176 caves coopératives réparties sur tout le territoire.

Ces vins peuvent se classer en 4 grandes catégories :

— *les vins de plaines* des vignobles littoraux et sub-littoraux (plaine de Bône, vallée de la Soumamm, Mitidja, région d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès) ;

— *les vins de coteaux* du Sahel d'Alger, de Mostaganem, d'Aïn-Temouchent, bien constitués, fruités, agréables, excellents vins de table ;

— *les vins de montagne* provenant des vignobles situés à des altitudes de 500 à 1.200 mètres, dans les régions de Médéa, Berrouaghia, Aïn-Bessem, Miliana, Haut-Dahra algérois et oranais, Mascara, Tlemcen, classés pour la plupart avec certains vins de coteaux parmi les vins délimités de qualité supérieure (V. D. Q. S.). Les rouges sont d'une belle couleur, bouquetés, corsés, très fruités, alcooliques (12 à 14°) et supportent bien le vieillissement. Les rosés et les blancs sont souples, fruités, agréables.

Les vins de *liqueur* et *mistelles* de type mi-fermenté et alcoolisé sont obtenus surtout avec le grenache et le muscat.

Enfin, l'Algérie possède un vignoble à raisins de table : chasselas, muscats, varités kabyles, couvrant 7.000 hectares et produisant 25 à 30.000 tonnes, dont 4 à 6.000 tonnes de chasselas exporté en juillet.

Dans le commerce extérieur de l'Algérie, vins et raisins interviennent pour une valeur de 54 milliards de francs, soit 37 % des exportations, et sont dirigés essentiellement sur la métropole (11.200.000 hl. en 1953) et accessoirement sur divers pays de l'Union française (200.000 hl.) et l'étranger (100.000 hl.).

La production fruitière algérienne favorisée par le climat, l'extension des périmètres irrigables et l'accroissement de la consommation locale et de l'exportation est en développement constant.

En 1953, la surface totale des vergers était estimée à 240.000 hectares, répartis approximativement comme suit :

— oliviers : 80.000 hectares ayant produit 23.000 tonnes d'huile et 18.000 tonnes d'olives de conserve ;

— figuiers : 70.000 hectares ayant produit 35.000 tonnes de figues sèches ;

— palmiers dattiers : 40.000 hectares ayant produit 110.000 tonnes de dattes, dont 23.000 de dattes dites « Deglet-Nour » ;

— agrumes : 32.000 hectares dont 26.000 en production ont donné 340.000 tonnes de fruits ;

— divers : 30.000 hectares.

Ces diverses productions alimentent un commerce

d'exportation important de 250.000 tonnes environ, dont plus de 200.000 tonnes pour les seules agrumes : oranges, mandarines, clémentines, absorbées pour 95 % par la métropole.

L'importance économique et fruitière de l'arboriculture est très supérieure en Algérie à ce que représentent les surfaces qui lui sont consacrées. En effet, si celles-ci ne s'élèvent à peine à 4 % de la superficie cultivable, le produit brut atteint 12 % de la valeur globale de la production végétale algérienne. C'est donc le type des cultures qu'il faut chercher à étendre dans un pays à démographie croissante et à territoire utile limité.

Bien que les produits animaux ne représentent que 25 % du produit brut de l'agriculture algérienne (contre 60 % en métropole), *l'élevage* n'en constitue pas moins un des éléments importants de la richesse algérienne, et son développement et son amélioration sont au premier plan des préoccupations des pouvoirs publics.

Au dernier recensement de 1953, la situation s'établissait comme suit :

chevaux et mûlets	455.000
ânes.	340.000
bovins.	864.000
dont 371.000 vaches laitières	
ovins	6.014.000
caprins	3.230.000
camelins.	183.000

La valeur du cheptel s'établit à 150 milliards de francs environ et a procuré en 1953 un revenu brut (viande, lait, laine, volaille, œufs, etc.) d'une quarantaine de milliards de francs.

Le développement de cette richesse se heurte, d'une part à l'aridité du climat et, d'autre part, au fait qu'elle est pour une très large part entre les mains des Musulmans, moins perméables au progrès technique que les Européens.

Cela est vrai particulièrement pour cet élevage, essentiellement algérien, qu'est l'élevage ovin, ressource presque exclusive des Hauts-Plateaux et des zones présahariennes, et seul moyen de mise en valeur des 40 millions d'hectares de pacages de la steppe, sous la forme ancestrale du nomadisme et de la transhumance.

Les efforts de l'administration, par le canal des services techniques des S. A. R. d'élevage et avec le concours de l'Association ovine algérienne, tendent, par l'équipement du pays du mouton en points d'eau et centres de traitement, la constitution de réserves alimentaires par la mise en défense et le stockage de fourrages, la création de troupeaux pépinières, etc., à donner à cet élevage un minimum de sécurité et à pallier les conséquences souvent désastreuses de disettes périodiques.

Le cheptel ovin a fourni en 1953, 23.000 tonnes de viande et 8.600 tonnes de laine et a permis d'exporter 160.000 moutons, dont 126.000 vivants et 34.000 en carcasses réfrigérées.

Telles sont succinctement indiquées les productions essentielles qui caractérisent l'économie agricole algérienne. Leur évolution témoigne dans l'ensemble de l'œuvre accomplie par la France dans ce pays, grâce aux efforts conjugués de l'administration, des colons européens et des Musulmans eux-mêmes.

Parmi les techniques mises en œuvre, il faut mettre au premier plan celles qui ont trait à l'utilisation rationnelle de toutes les ressources hydrauliques et à la conservation en bon état de fertilité de tous les sols cultivables menacés par l'érosion.

Cette lutte de tous les jours pour la conservation du capital foncier de l'Algérie est menée par un service spécial, créé en 1951, le *service de la défense et de la restauration des sols*, qui possède un parc de 200 tracteurs spécialement équipés, et a traité à ce jour plus de 100.000 hectares de sols de montagne particulièrement exposés.

La politique de l'eau est mise en œuvre par une *direction de l'hydraulique* chargée de la construction de tous les ouvrages : grands barrages, barrages de dérivation et d'épandage de crues, forages profonds et de leurs réseaux de distribution, en même temps que de la lutte contre les eaux nuisibles.

Les seuls grands barrages existants dominent un ensemble de périmètre de 148.000 hectares, dont 93.000 sont irrigables et près de 50.000 effectivement irrigués, par l'utilisation, en 1953, de 300 millions de mètres cubes d'eau par 5.200 irrigants.

Un réseau important de *stations centrales et régionales de recherches et d'expérimentation* étudient les problèmes particuliers de la mise en valeur agricole. Leurs conclusions sont diffusées par des services de vulgarisation : *service agricole général, service de la protection des végétaux* dont l'action est complétée par celles des *établissements d'enseignement :* écoles d'agriculture, centre d'apprentissage, centres professionnels ruraux, cours saisonniers, etc.

L'*Institut agricole* d'Algérie à Maison Carrée couronne le tout à la fois par son École nationale d'agriculture dispensant un enseignement supérieur, et par des laboratoires de recherches qui en font un véritable centre de recherches agronomiques.

Pour l'élevage, indépendamment du laboratoire de Maison Carrée, une importante station est en cours d'édification sur deux domaines de près de 2.000 hectares près de Constantine, au Kroubs.

Les problèmes d'*investissement et de financement* sont résolus grâce à un important réseau d'établissements de crédits agricoles : Caisse algérienne de crédit agricole mutuel, Caisse de prêts agricoles, Fonds commun des sociétés agricoles de prévoyance, qui ont distribué en 1953 une centaine de milliards de crédits à court, moyen et long terme, ces deux dernières catégories ne représentent d'ailleurs que quelques milliards.

Pour la garantie des *risques* d'incendie, d'accidents, de travail, de grêle, etc., les agriculteurs algériens ont à leur disposition une remarquable organisation mutualiste à trois degrés, couronnée à Alger par une Caisse centrale de réassurance dont l'action complète celle des compagnies privées. Elle a encaissé, en 1953, 1 milliard 850 millions de cotisations et payé plus d'un milliard d'indemnités diverses, dont 700 millions pour le seul risque de grêle.

D'autres caisses mutualistes assurent l'application d'un régime progressif d'*assurances sociales agricoles*.

Avec ses 187 milliards de produit brut, et sans nier les résultats intéressants obtenus par l'industrialisation, l'agriculture continue à représenter pour l'Algérie sa meilleure chance. Il est important, pour sa bonne santé économique et sociale, d'en poursuivre le développement et l'amélioration, particulièrement dans les milieux musulmans, par une sage politique d'investissements et de formation professionnelle appliquée avec foi et persévérance et continuant l'œuvre de la « colonisation » sous son aspect moderne « d'éducation ».

M. Barbut